

Règlement officiel du concours

Jeu Deal Drop – Septembre 2025

AUCUN ACHAT N'EST REQUIS POUR PARTICIPER OU GAGNER. LES CHANCES DE GAGNER DÉPENDENT DU NOMBRE DE PARTICIPATIONS REÇUES. UN ACHAT N'AMÉLIORE PAS VOS CHANCES DE GAGNER. NUL LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT.

Le présent Règlement officiel du concours (le « Règlement officiel ») s'applique au concours parrainé par Logitech Europe S.A., dont l'adresse est EPFL, Quartier de l'Innovation, Daniel Borel Innovation Center, 1015 Lausanne, Suisse (le « Parrain »). Ce concours est administré par Republika Interactive UK Ltd. (l'« Administrateur »), dont l'adresse est 10 Pembridge Grove, Milton Keynes, Angleterre, MK4 4EG, via le site web rewards.logitechg.com (le « Site web ») ou l'application mobile correspondante (l'« Application ») (le Site web et l'Application, ensemble la « Plateforme »), sauf stipulation contraire. Il est de la responsabilité des participants de lire et de comprendre le présent Règlement officiel avant de s'inscrire au concours. En participant au concours (tel que défini ci-dessous), vous acceptez les termes et conditions du présent Règlement officiel et vous vous engagez à vous y conformer légalement.

Logitech Europe S.A. et ses sociétés associées, affiliées ou filiales respectives ne sont pas responsables de l'administration du concours, de la collecte ou du traitement des participations ou de la sélection des gagnants. Logitech Europe S.A. a fourni le(s) prix et/ou l'utilisation de son(s) nom(s) et marque(s), le cas échéant, mais n'est pas impliqué dans l'exécution ou l'administration de cette promotion. DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE, LE PARTICIPANT S'ENGAGE À DÉGAGER DE TOUTE RESPONSABILITÉ ET À TENIR À COUVERT LOGITECH EUROPE S.A. ET LEURS SOCIÉTÉS MÈRES, FILIALES ET AFFILIÉES RESPECTIVES DE TOUTE RÉCLAMATION, DOMMAGE ET RESPONSABILITÉ DÉCOULANT DE OU LIÉE À LA PARTICIPATION DU PARTICIPANT À CETTE PROMOTION.

Le concours est destiné uniquement aux résidents des pays où l'offre et l'utilisation de la Plateforme sont légales. Le concours est régi par le droit suisse.

1. Règlement officiel

1.1 Admissibilité

1.1.1. Pour être admissible à participer au concours et à gagner un Prix, une personne doit être, au moment de sa participation au concours :

- âgée d'au moins dix-huit (18) ans au moment de l'inscription au concours ; et
- pour le **jeu Deal Drop** : un résident permanent et légal du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Espagne, de la République tchèque, de la France, de la Hongrie, des Pays-Bas, de la Suisse, de la Norvège, de la Suède, de la Finlande, du Danemark, de la Pologne, de l'Italie ou de la Belgique ;
- pour les **offres groupées et les cadeaux bonus présélectionnés** : un résident permanent et légal du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Espagne, de la République tchèque, de la Hongrie, de la Suisse, de la Suède, de la Finlande ou du Danemark.

1.1.2. Les employés, dirigeants et administrateurs (y compris les membres de leur famille immédiate et les membres du même foyer que ces personnes, y compris les conjoints de fait) du Parrain et de l'Administrateur, de chacune de leurs sociétés affiliées ou agents, et de chacune de leurs agences de publicité ou de promotion respectives, ne sont pas admissibles à participer au concours.

1.1.3. Le Parrain et l'Administrateur ont le droit d'exiger à tout moment une preuve d'identité et/ou d'admissibilité à participer au concours. Le fait de ne pas fournir une telle preuve peut entraîner une disqualification.

1.1.4. Toutes les informations personnelles et autres informations demandées et fournies au Parrain ou à l'Administrateur aux fins du concours doivent être véridiques, complètes, exactes et ne doivent en aucun cas être trompeuses. Le Parrain et l'Administrateur se réservent le droit, à leur seule discrétion, de disqualifier tout participant si celui-ci fournit à n'importe quelle étape des renseignements personnels et/ou des informations inexacts, incomplètes ou trompeuses.

2. Période du concours

2.1. Le concours Deal Drop (le « Concours ») débute le 1er septembre 2025 à 9 h 00 HNEC et se termine le 14 septembre 2025 à 12 h 00 HNEC (la « Période du Concours »). Toutes les participations doivent être reçues au plus tard le 14 septembre 2025 à 12 h 00 HNEC (la « Date de clôture du concours »).

2.2. Le système informatique du concours est utilisé pour régir tous les aspects informatiques et temporels du concours et est l'appareil officiel de chronométrage du concours.

3. Comment participer au concours

3.1. AUCUN ACHAT NI PAIEMENT D'AUCUNE SORTE N'EST NÉCESSAIRE POUR PARTICIPER AU CONCOURS. Voici les instructions pour participer au concours :

- **Jeu Deal Drop** - Pour les résidents du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Espagne, de la République tchèque, de la France, de la Hongrie, des Pays-Bas, de la Suisse, de la Norvège, de la Suède, de la Finlande, du Danemark, de la Pologne, de l'Italie ou de la Belgique :
 - Collectez autant de réductions que possible en 15 secondes sur le Site web.
 - Évitez les obstacles qui peuvent augmenter la valeur de votre réduction de manière négative.
 - Utilisez les touches fléchées gauche (<-) et droite (->) pour faire naviguer votre souris qui fonce tout droit sur le bureau.
 - À la fin de votre course, vous verrez votre score final ainsi que le code de réduction et, le cas échéant, le code de bon d'achat à utiliser au moment du paiement. Vous devrez copier et enregistrer une copie du code de réduction avant de quitter le Site web. Vous ne pourrez pas récupérer le code de réduction une fois que vous aurez quitté le Site web. Le code de réduction ne sera valable que vingt-quatre (24) heures après son obtention.
 - Un article bonus (1x G203 ; 1x G305 ; 1x G640 ; 1x casque G435 ; 1x Astro A10 ; 1x Litra Glow) peut apparaître au hasard pendant la course.

 - **Offres groupées** - Pour les résidents du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Espagne, de la République tchèque, de la France, de la Hongrie, de la Suisse, de la Suède, de la Finlande, du Danemark (à l'exclusion de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, de l'Italie et de la Belgique) :
 - Vous pouvez participer au tirage au sort quotidien de produits Logitech G en remplissant le formulaire sur la page de destination à la fin du jeu.
 - Vous pouvez augmenter vos chances de gagner au tirage au sort en vous abonnant à la newsletter Logitech G pendant le processus de remplissage du formulaire.
- 3.2. Vous pouvez soumettre la même adresse e-mail plusieurs fois pour participer au concours. Cependant, vous ne recevrez l'inscription bonus qu'une seule fois en consentant à vous abonner à la newsletter de Logitech à l'aide de votre adresse e-mail.

4. Prix

4.1. Les prix à gagner dans le cadre des offres groupées consistent en ce qui suit, à livrer et à exécuter uniquement par le Parrain (chacun étant un « Prix ») et conformément aux termes de l'Annexe A :

Nom du produit	Quantités	PDSF (MSRP)
G502 X PLUS, G522, G515 TKL Bundle	4	449,97 €
PRO X SUPERLIGHT 2, PRO X 2 LIGHTSPEED, PRO X TKL RAPID Bundle	4	649,97 €
G923, Shifter, A30 Bundle	3	744,97 €
Streamcam, Litra Beam LX, Yeti GX Bundle	3	489,97 €

4.2. Vous êtes responsable de tous les coûts qui ne sont pas expressément décrits comme faisant partie du Prix, y compris, sans limitation, le coût d'acquisition de l'internet et des données, les coûts d'électricité, le matériel informatique ou les appareils mobiles.

4.3. Ni le Parrain ni l'Administrateur ne pourront être tenus responsables de quelque manière que ce soit si le gagnant (a) n'est pas satisfait du Prix de quelque manière que ce soit ; en particulier, vous reconnaissez et acceptez que l'emballage du Prix puisse ne pas être dans votre langue ; ou (b) est incapable d'accéder au Prix ; ou (c) à moins que cela ne soit spécifié, n'est pas en mesure de choisir la couleur du produit Logitech ou du produit tiers offert en tant que Prix.

4.4. Il est de votre responsabilité de vous assurer que vous êtes en mesure d'accéder aux Prix et de les utiliser. Par exemple, cela peut nécessiter l'accès à Internet et la possession d'un matériel informatique ou d'appareils mobiles suffisamment performants.

4.5. Le Prix doit être accepté tel qu'il est attribué sans substitution et n'est ni transférable ni revendable et n'a aucune valeur de rachat en espèces. Le Parrain se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion et pour quelque raison que ce soit, de remplacer un Prix par un autre de valeur approximativement égale ou supérieure sans engager sa responsabilité.

4.6. LE GAGNANT EST SEUL RESPONSABLE DU PAIEMENT DE TOUTES LES TAXES ET DE TOUTES LES DÉCLARATIONS FISCALES LIÉES À LA RÉCEPTION OU À L'UTILISATION DU PRIX. SI VOUS ÊTES LE GAGNANT, VOUS ACCEPTEZ DE COOPÉRER AVEC LES DEMANDES RAISONNABLES DU PARRAIN OU DE L'ADMINISTRATEUR CONCERNANT LA PRÉPARATION ET LA SOUMISSION DES FORMULAIRES FISCAUX APPLICABLES ET DE TOUTES AUTRES DÉCLARATIONS FISCALES REQUISES ET VOUS CONSENTEZ À LA DIVULGATION AU PARRAIN DE VOS INFORMATIONS PERSONNELLES DANS LE CADRE DE CELLES-CI. SANS LIMITER LA PORTÉE GÉNÉRALE DE CE QUI PRÉCÈDE, À DES FINS DE DÉCLARATION FISCALE, SI LE GAGNANT EST RÉSIDENT DE L'UE, IL POURRA LUI ÊTRE DEMANDÉ DE FOURNIR AU PARRAIN OU À L'ADMINISTRATEUR UN NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE VALIDE OU UNE IDENTIFICATION ÉQUIVALENTE, ET LE PARRAIN POURRA ÊTRE TENU DE SE CONFORMER AUX LOIS ET RÈGLEMENTS FISCAUX APPLICABLES DE L'UE CONCERNANT LA DÉCLARATION DES VALEURS DES PRIX.

5. Sélection du gagnant pour les offres groupées

5.1. Le tirage au sort sera effectué par un système informatique automatisé sur une base quotidienne, parmi toutes les participations admissibles reçues.

5.2. Les chances d'être sélectionné pour un Prix dépendent du nombre total de participations admissibles reçues au cours d'une journée donnée.

5.3. Le participant sélectionné sera contacté par courriel (chacun étant un « Avis ») à la conclusion du tirage.

5.4. Si le participant sélectionné ne peut être contacté dans les 24 heures ouvrables suivant les résultats du tirage, ou si un participant sélectionné ou un gagnant a été disqualifié en vertu de l'article 5.4 ou 8.9, sa participation sera disqualifiée et un autre participant admissible sera sélectionné au hasard parmi les participations admissibles restantes et le processus ci-dessus sera répété jusqu'à ce qu'un contact soit établi avec un participant sélectionné ou qu'il n'y ait plus de participants admissibles.

5.5. Le Parrain ou l'Administrateur peut disqualifier un participant sélectionné ou un gagnant du concours et son Prix sera annulé sans recours ni remboursement si, à la discrétion arbitraire du Parrain ou de l'Administrateur, le Parrain ou l'Administrateur est d'avis que :

- l'adresse e-mail associée à la participation gagnante a été créée dans le seul but de participer au concours ; ou
- le propriétaire ou la personne qui contrôle l'adresse e-mail (ou tout autre compte d'utilisateur applicable) a participé au concours avec des comptes supplémentaires ; ou
- la participation gagnante a été soumise par des moyens automatisés.

6. Règles supplémentaires

6.1. S'il existe des règles supplémentaires (les « Règles supplémentaires ») énoncées à l'Annexe A (ci-jointe à la fin du présent Règlement officiel ou sur la page web applicable du concours), ces Règles supplémentaires sont incorporées par référence et font partie du présent Règlement officiel. Vous devez vous conformer aux Règles supplémentaires (le cas échéant) pour être admissible à participer au concours et à gagner un Prix.

6.2. Si les Règles supplémentaires, ou toute partie de celles-ci, sont incohérentes ou entrent en conflit avec les Sections 1 à 9 (les « Règles primaires ») du présent Règlement officiel, les Règles primaires prévalent dans la mesure du conflit ou de l'incohérence.

7. Dégagement de responsabilité et indemnisation

7.1. EN PARTICIPANT AU CONCOURS, VOUS DÉGAGEZ, TENEZ À COUVERT ET LIBÉREZ À JAMAIS LE PARRAIN, L'ADMINISTRATEUR ET LEURS SOCIÉTÉS ASSOCIÉES, FILIALES OU AFFILIÉES, LOGITECH EUROPE S.A. ET CHACUNE DE LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET LIÉES, PARTENAIRES COMMERCIAUX, AGENCES DE PUBLICITÉ ET DE PROMOTION, ET CHACUN DE LEURS DIRECTEURS, DIRIGEANTS, EMPLOYÉS, AGENTS, REPRÉSENTANTS, SUCCESSEURS ET AYANTS DROIT RESPECTIFS ET TOUS LES AUTRES ASSOCIÉS AU DÉVELOPPEMENT, À L'ORGANISATION ET/OU À L'EXÉCUTION DU CONCOURS (COLLECTIVEMENT, LES « ENTITÉS LIBÉRÉES »), DE ET CONTRE TOUTE FORME D'ACTION, CAUSES D'ACTION, POURSUITES, DETTES, PACTES, CONTRATS, RESPONSABILITÉS, RÉCLAMATIONS ET DEMANDES, Y COMPRIS LES FRAIS JURIDIQUES ET LES DÉPENSES, QUELS QU'ILS SOIENT, (COLLECTIVEMENT, « RÉCLAMATIONS ») Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES RÉCLAMATIONS FONDÉES SUR LA NÉGLIGENCE, LA RUPTURE DE CONTRAT ET LA RUPTURE FONDAMENTALE, ET LA RESPONSABILITÉ POUR BLESSURES PHYSIQUES, DÉCÈS OU DOMMAGES MATÉRIELS, QUE VOUS OU VOS ADMINISTRATEURS, HÉRITIERS, SUCCESSEURS OU AYANTS DROIT POURRIEZ AVOIR OU POURRIEZ AVOIR, EN RAISON DE OU DÉCOULANT DE (A) VOTRE PARTICIPATION AU CONCOURS OU L'ATTRIBUTION, L'ACCEPTATION, LA POSSESSION, L'UTILISATION OU LA JOUISSANCE DE TOUT PRIX, ET LE CAS ÉCHÉANT, LE VOYAGE VERS, LA PRÉPARATION DE, OU LA PARTICIPATION À, TOUT ÉVÉNEMENT OU ACTIVITÉ LIÉ(E) AU CONCOURS OU AU PRIX ; (B) LES DROITS DE PUBLICITÉ ACCORDÉS AU PARRAIN OU À L'ADMINISTRATEUR PAR VOUS ; OU (C) LE PRÉSENT RÈGLEMENT OFFICIEL DU CONCOURS (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES RÈGLES SUPPLÉMENTAIRES). VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT QUE VOUS COMPRENEZ QU'IL PEUT Y AVOIR DE SÉRIEUSES RISQUES DE BLESSURES CORPORELLES, DE DÉCÈS OU DE DOMMAGES MATÉRIELS LIÉS À

L'ACCEPTATION, LA POSSESSION OU L'UTILISATION DU PRIX OU À LA PRÉSENCE À TOUT ÉVÉNEMENT OU À LA PARTICIPATION À CERTAINES ACTIVITÉS LIÉES AU PRIX, ET VOUS ASSUMEZ VOLONTAIREMENT CES RISQUES.

7.2. En participant au concours, vous acceptez d'indemniser, de défendre et de tenir à couvert les Entités libérées de toute perte, dommage, responsabilité, insuffisance, action, jugement, intérêt, récompense, pénalité, amende, coût ou dépense de quelque nature que ce soit, y compris les honoraires juridiques raisonnables et le coût de l'application de tout droit à l'indemnisation en vertu des présentes et le coût de la poursuite de tout fournisseur d'assurance (collectivement, les « Pertes ») découlant de ou résultant de : (a) votre participation au concours ; (b) votre réception, possession, perte ou utilisation d'un Prix ; (c) les droits de publicité accordés au Parrain, à l'Administrateur par vous ; (d) tout non-respect par vous de l'une des Règles officielles du concours ou des conditions d'utilisation de la Plateforme ; ou (e) l'utilisation de votre participation par le Parrain ou l'Administrateur.

8. Généralités

8.1. En participant au concours, vous acceptez : (a) de lire, de respecter et d'être lié par le présent Règlement officiel, y compris toutes les exigences d'admissibilité et par les décisions du Parrain ou de l'Administrateur, prises à leur seule et arbitraire discrétion, qui seront définitives et obligatoires pour toutes les questions relatives au concours ; et (b) de renoncer à tout droit de revendiquer une ambiguïté concernant le présent Règlement officiel. Les participants qui n'ont pas respecté le Règlement officiel sont sujets à une disqualification.

8.2. Le Parrain et l'Administrateur se réservent chacun le droit d'annuler, de mettre fin, de modifier ou de suspendre en tout ou en partie ce concours à tout moment et de quelque manière que ce soit, sans préavis. Sans limiter ce qui précède, si, pour une raison quelconque, le concours n'est pas en mesure de se dérouler comme prévu initialement, par exemple à la suite d'une falsification ou d'une infection par un virus informatique, le Parrain et l'Administrateur peuvent annuler le concours et procéder à un tirage au sort à partir de toutes les participations admissibles reçues précédemment.

8.3. Les Entités libérées n'assument aucune responsabilité pour et ne sont pas responsables de (i) la capture incorrecte ou inexacte des informations de participation et des participations qui ne sont pas conformes au Règlement officiel ; (ii) toute perte, dommage ou réclamation causée par un Prix ou le concours lui-même ; (iii) votre incapacité à accéder à un Prix ; ou (iv) toute défaillance de la Plateforme pendant la Période du Concours, y compris tout problème, erreur humaine ou technique, erreur d'impression ou typographique, données ou transmissions perdues, retardées ou déformées, omissions, interruptions, suppressions, défauts ou défaillances de toute ligne ou de tout réseau téléphonique ou informatique, dysfonctionnements techniques de tout système informatique en ligne, équipement informatique, serveurs, fournisseurs d'accès, logiciels, échec de toute réception de courrier

électronique ou de participation en raison de problèmes techniques ou de congestion du trafic sur Internet ou sur un site web, ou toute combinaison de ceux-ci, y compris toute blessure ou dommage à l'ordinateur d'un participant ou de toute autre personne lié à ou résultant du téléchargement de tout matériel lié au concours.

8.4. Les Entités libérées n'assument aucune responsabilité et ne sont pas responsables des communications électroniques qui ne peuvent pas être livrées à la suite de toute forme de filtrage actif ou passif de quelque nature que ce soit ou d'un espace insuffisant dans la boîte aux lettres d'un participant pour recevoir des messages électroniques, ou des participations tardives, illisibles, incomplètes, falsifiées, endommagées, mal acheminées, mutilées, déformées ou incomplètes, qui seront nulles.

8.5. Les documents/données de participation qui ont été falsifiés ou altérés sont nuls. Les participations générées par un script, une macro ou tout autre moyen automatisé seront disqualifiées. Les participations qui sont incomplètes, déformées, corrompues ou inintelligibles pour quelque raison que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, un dysfonctionnement ou une congestion de l'ordinateur ou du réseau, sont nulles et ne seront pas acceptées.

8.6. Le Parrain se réserve le droit de disqualifier un participant de tout concours si le Parrain détermine, à sa seule discrétion, qu'il a harcelé, trollé, importuné, agacé, causé des nuisances, occasionné de la violence à l'égard de toute personne, causé des dommages matériels ou autrement fait un usage abusif du concours ou de la Plateforme ou enfreint les présentes conditions d'utilisation.

8.7. Si, en raison d'une erreur technique, de production ou autre, plus de prix sont réclamés ou attribués que ceux décrits dans le Règlement officiel, le nombre de prix identifiés dans le Règlement officiel sera attribué lors d'un tirage au sort parmi toutes les réclamations de prix reçues. En aucun cas, les Entités libérées ne seront responsables de plus que le nombre de prix indiqué dans le Règlement officiel.

8.8. Le concours est soumis à toutes les lois applicables. Toutes les participations deviennent la propriété du Parrain et aucune ne sera retournée.

8.9. Le concours est nul là où la loi l'interdit. Toutes les questions concernant la construction, la validité, l'interprétation et l'applicabilité du Règlement officiel, ou les droits et obligations des participants, du Parrain, de l'Administrateur, dans le cadre du concours, sont régies et interprétées conformément aux lois de la Suisse, sans égard aux principes de conflit de lois.

8.10. La valeur au détail approximative d'un Prix telle qu'indiquée par le Parrain dans la publicité sur les points de vente et les autres documents de publicité et de promotion, et/ou dans le présent Règlement officiel, est sujette à des fluctuations de prix sur le marché de la consommation en fonction, entre autres, du temps qui s'écoule entre la date à laquelle la valeur au détail approximative est indiquée par le Parrain et la date à laquelle le Prix est attribué ou échangé. Si, au moment où un Prix est échangé ou attribué, le prix d'achat au détail réel en vigueur pour ce Prix est inférieur à la valeur au détail approximative indiquée par le Parrain dans la publicité sur le point de vente, la télévision, la presse écrite ou en ligne, les documents de promotion, sur la Plateforme, et/ou dans le présent Règlement officiel, le gagnant du Prix n'aura pas droit à un chèque ou à de l'argent pour la différence de prix.

8.11. En cas de divergence ou d'incohérence entre les termes et conditions du présent

Règlement officiel et les divulgations ou autres déclarations contenues dans tout matériel ou contenu lié au concours, y compris, mais sans s'y limiter : le formulaire de participation au concours, et/ou la publicité sur le point de vente, la télévision, la presse écrite ou en ligne, et la Plateforme ; les termes et conditions du présent Règlement officiel prévaudront, régiront et contrôleront.

8.12. Sauf si cela est clairement proposé sur la page du concours, si un concours n'est pas traduit dans une langue spécifique, il peut être demandé en envoyant un courriel à contact@rewardslogitechg.com. Le Parrain et l'Administrateur se feront un plaisir de fournir une version du concours lui-même, du Règlement officiel et/ou de tout autre document juridique pertinent dans la langue demandée. Toutes les autres demandes doivent être adressées au service d'assistance Logitech.

9. Confidentialité

9.1. Le Parrain et l'Administrateur respectent le droit à la vie privée de chaque participant. En participant au concours et en fournissant volontairement des informations personnelles, vous consentez et acceptez la collecte, l'utilisation et la divulgation de vos informations pour l'administration du concours conformément aux politiques de confidentialité applicables de Logitech Europe S.A.

10. Règlement abrégé

Parrain : Logitech Europe S.A. Aucun achat n'est requis. Ouvert aux résidents légaux des juridictions où l'offre et la participation au concours sont légales. Les personnes de 18 ans ou moins ne sont pas autorisées à participer. Le concours débute le 1er septembre 2025 à 9 h 00 HNEC et se termine le 14 septembre 2025 à 12 h 00 HNEC. Prix tel qu'indiqué sur la Plateforme, sous réserve du Règlement officiel du concours. Nul là où la loi l'interdit.

Annexe A

Règles supplémentaires

1. Les codes de réduction et les cadeaux bonus présélectionnés sont soumis aux conditions suivantes :
 - a. Remises instantanées de 5 %, 8 % ou 10 % sur les produits Logitech G :
 - i. Ils peuvent être utilisés sur logitechg.com et sont valables pendant 24 heures seulement.
 - ii. Les codes de réduction sont valables 24 heures après leur obtention sur tous les

produits Logitech G sur le site web www.logitechg.com, y compris les produits à prix réduit, à l'exception des lancements de nouveaux produits au cours des six (6) derniers mois à compter du jour où ils sont échangés.

b. Cadeau bonus présélectionné :

i. La distribution se fera de manière aléatoire lors du jeu Deal Drop.

ii. Le participant recevra un code de coupon supplémentaire, à appliquer au moment du paiement lorsque le participant achète un produit Logitech sur le site web www.logitechg.com, à l'exclusion des produits suivants :

- PRO LIGHTSPEED RECEIVER
- ASTRO A30 LIGHTSPEED USB-C Mobile Transmitter
- ASTRO A30 USB-A Transmitter
- Carrying Case - Aurora Collection
- Ear Pads and Boom - Aurora Collection
- Key Caps - Aurora Collection
- PC Splitter Cable
- Top Plate - Aurora Collection

c. Les gagnants doivent copier leur code de réduction avant de quitter le jeu. Une fois qu'ils ont quitté, le code ne peut plus être récupéré.

d. Un seul (1) code de réduction peut être utilisé au moment du paiement.

e. Les coupons peuvent être cumulés avec d'autres promotions.

f. Les coupons ne sont pas transférables, remboursables et ne peuvent pas être échangés contre de l'argent liquide.

g. Les coupons peuvent être utilisés pour acheter des produits uniquement sur le marché où le gagnant du prix réside.

h. Le gagnant doit être un résident du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Espagne, de la République tchèque, de la France, de la Hongrie, des Pays-Bas, de la Suisse, de la Norvège, de la Suède, de la Finlande, du Danemark, de la Pologne, de l'Italie ou de la Belgique.

i. Les Conditions générales de Logitech G s'appliquent.

2. Les prix des offres groupées qui sont échangés par le biais d'un code de coupon de réduction sont soumis aux conditions suivantes :

a. Le coupon accorde une réduction de 100 % correspondant à la valeur du prix gagné, à échanger sur le site web www.logitechg.com.

b. Le coupon est valable jusqu'au 16 octobre 2025.

c. Le coupon ne peut être utilisé qu'une seule fois.

d. Le coupon ne peut pas être cumulé avec d'autres promotions.

e. Le coupon peut être utilisé pour acheter des produits uniquement sur le marché où le gagnant du prix réside.

f. Le gagnant doit être un résident du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Espagne, de la République tchèque, de la France, de la Hongrie, de la Suisse, de la Suède, de la Finlande, du Danemark (à l'exclusion de la Norvège, des Pays-Bas, de la

Pologne, de l'Italie ou de la Belgique).

g. Le coupon donne droit à la livraison standard gratuite du produit échangé par le biais du code de réduction.

h. Le coupon n'est pas transférable, remboursable et n'est pas échangeable contre de l'argent liquide.

i. Les Conditions générales de Logitech G s'appliquent.